MARSEILLE CHANOT
PALAIS DES CONGRÈS & DES EXPOSITIONS

Palais des Congrès

1er étage

Auditorium

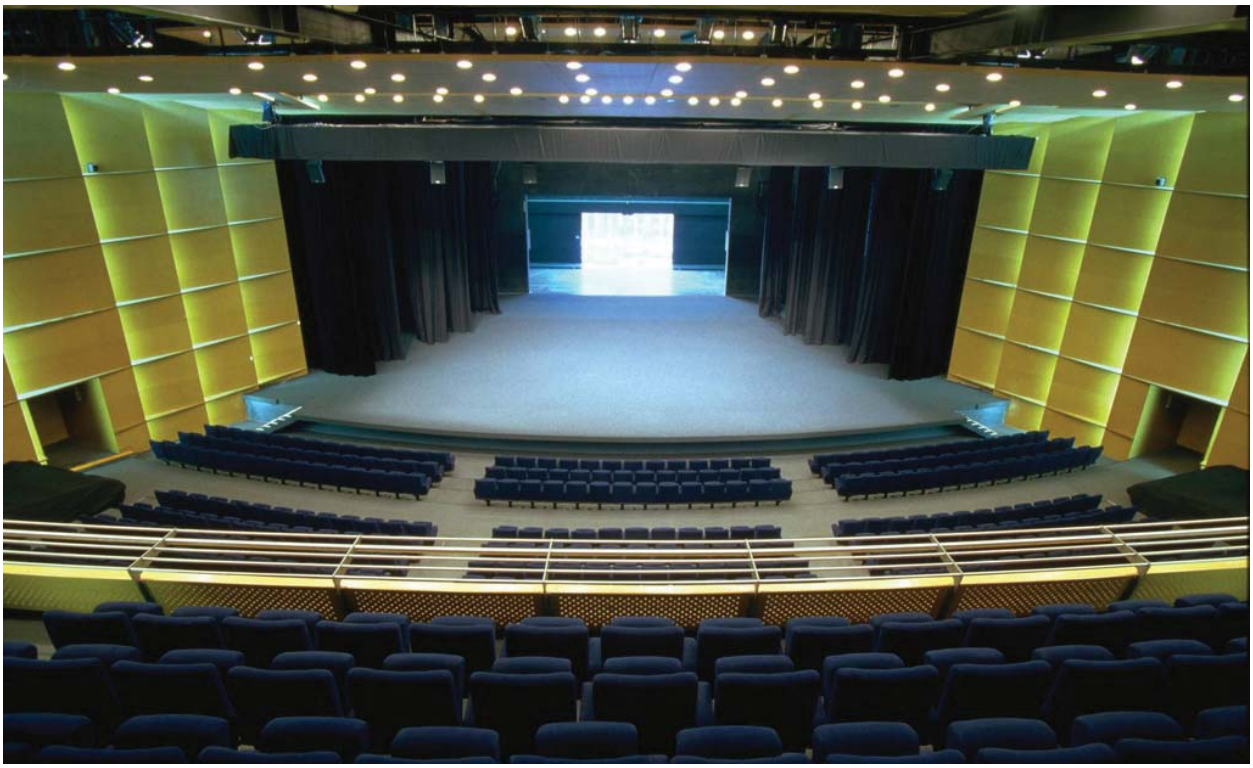

Vue de la salle depuis le balcon : rideaux d'avant scène et de fond de scène ouverts + 3 plans de pendrillons
+ moquette grise sur toute la surface de la scène (porte accès au monte charge ouverte)

Vue du parterre et du balcon depuis le proscenium : en fond de salle,
de gauche à droite, les 4 cabines d'interprétation, la régie audiovisuelle et le foyer interprètes

Situé au 1er étage du Palais des Congrès, l'auditorium 1200 places permet, grâce à sa conception parterre + balcon, l'accueil de manifestations de 400 à 1203 personnes.

L'auditorium est composé de 2 parties :
- un grand parterre en éventail
- un balcon à cheval sur la zone régie et la salle

A. Caractéristiques Auditorium (hors scène) (fiche synthétique)

Surface utile totale	Parterre : 643 m² - Balcon : 309 m²
Profondeur	Parterre/proscenium : 17m Balcon/proscenium : 22.50 régies/proscenium: 20m

Nature et résistance du sol	Moquette (gris foncé) – 500 kg/m²

Parois	Latérales : bois médium perforé – latérales proscenium : bois médium lisse
Plafond	Bois médium lisse
Portes	Bois médium lisse
Sol	Moquette (gris foncé) Interdiction de coller des moquettes jetables ou autres revêtements
Mobilier salle	1199 Sièges velours bleu avec accoudoirs (dont 795 équipés de tablettes écritoires)

Accès principal public	A la salle : - 2 escaliers : accès au parterre (niveau rang P) et au balcon - 2 entrées : accès direct au parterre (niveau rang C)
Accès matériel	Voir détails ci-après.

Alimentation en eau	Scène : 1 alimentation (20/27)
Evacuation d'eau	Scène : 1 évacuation (100 mm) disponible côté cour.
Lignes téléphoniques	Prestation assurée par France Telecom
Accès Internet	Prestation assurée par le Parc Chanot : nous consulter.
Electricité	Voir détail ci-après.
Lumière naturelle	Dans le foyer par les façades vitrées (12,30 m de hauteur)
Eclairage artificiel	Scène : Voir détails ci-après. Salle : 17 projecteurs halogènes sur gradateurs (commande depuis la régie) - 2 circuits d'éclairage de service de la cage de scène blanc (halogènes ou fluos) ou bleu (hublots 100W). Commande depuis la régie ou le plateau de l'éclairage général de la salle.
Eclairage de sécurité	Possibilité de « faire le noir » pour les manifestations de type L

Pavoisement	3 mâts situés à l'extérieur, devant le foyer.
Sonorisation générale	Ligne 100V MAJORCOM (nous consulter)
Sonorisation	Voir détails ci-après.
Projection	Nous consulter
Interprétation simultanée	4 cabines de traduction de 7m² (haut. 2,40 m) + 1 salle de repos au 2ème étage

Capacité :

La salle étant relativement ouverte (éventail), tenir compte de l'angle de vision pour les mises en scène nécessitant un cadre fermé (perte potentielle de +/- 250 places).

	Grande jauge	Petite jauge	Jauge Concert	Jauge pour accueil PMR (Personnes en Mobilité Réduite) maxi 52 PMR
	Si des caméras sont installées dans la salle, minorer ces chiffres (3 à 6 places en moins par caméra)	*Occultation par 6 housses noires (au total 12,00m x 3,50m) des 2 blocs latéraux (rangs D à P) soit 156 places (voir photos ci-après)*	*Régie en salle (16 fauteuils démontés au niveau des rangs P et/ou O) Si des poursuites sont installées dans le balcon, minorer ces chiffres.*	
Parterre	**795 + 4 PMR**	**639 + 4 PMR**	**779 + 4 PMR**	(754 + 42 PMR) **796**
Balcon	**404**	**fermé**	**404**	(390 + 10 PMR) **400**
Total	**1203**	**643**	**1187**	(1144 + 52 PMR) **1196**

Vue du parterre et du balcon : un bloc latéral de 78 fauteuils est occulté par une housse de jauge

B. Caractéristiques scène

1. Caractéristiques principales scène :

Le plateau est constitué de 4 volumes : le proscenium, la scène, l'arrière scène et les coulisses pour une surface totale de 532 m^2.

La surface totale exploitable est de 386 m^2 environ.

	Surface en m^2	Ouverture en m	Profondeur en m	Hauteur en m
Proscenium	75	25,90 (maxi)	3,50 (centre)	8,50 env. sous poutre 1
Scène	256	25,00 (face) 14,00 (lointain)	13,50 (du rideau d'avant scène au lointain)	8,50 sous poutres 2,3,4,5 et 6 – 9,60 m sous grill
Arrière scène	55	10,00 à la jonction scène / arrière scène	6,40 (du lointain scène au portes du monte charge)	7,84 (4,90 m jonction entre scène et arrière scène)
Coulisse Jardin	86	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Coulisse Cour	60	Sans objet	Sans objet	Sans objet
TOTAL	**532**		**23,40**	

2. Mobilier scène :

Le mobilier compris dans le tarif de location est le suivant :

- ✓ 2 pupitres New-York
- ✓ 6 banques orateurs
- ✓ 12 fauteuils orateur
- ✓ 5 tables basses
- ✓ 10 chauffeuses

En configuration congrès standard, la scène est équipée avec 3 banques orateurs, 6 fauteuils orateurs et 1 pupitre.

Il n'y a pas de praticables compris dans le tarif de location de l'auditorium : possibilité de location de praticables avec habillage coton gratté, moquette, marches d'accès, etc. : nous consulter.

ISHEID 2010 (Colloquium)

3. Matériel scène :

Nacelle :
Une nacelle est comprise dans le tarif de location de l'auditorium.

Elle peut être utilisée par le personnel de l'organisateur, à condition que celui-ci prenne AU PREALABLE connaissance de son mode d'emploi, respecte l'ensemble des consignes de sécurité, et soit titulaire d'une autorisation de conduite (PEMP)

- hauteur : de travail = 11 m maxi / de plancher = 9 m maxi
- charge maxi : 1 personne (159 kG)
- temps : montée = 24 secondes environ / descente = 20 secondes environ
- déplacement électrique (nacelle en position basse uniquement)

Le poids de cette nacelle ne permet pas son utilisation sur un plancher de danse.

Les organisateurs qui ne souhaitent pas utiliser cette nacelle peuvent, s'ils le désirent, louer une tour d'échafaudage au prestataire de leur choix.

Escaliers entre scène et salle : 2 escaliers mobiles (bois + peinture noire), sans garde corps, permettent un passage rapide de la salle à la scène : la mise en place de l'escalier coté jardin condamne les 2 sièges A13 et A15 du rang A ; la mise en place de l'escalier coté cour condamne les sièges A12 et A14.

4. Revêtement scène :

La scène est en béton peint : elle n'est pas utilisable telle qu'elle pour la danse ou le spectacle.

Une moquette grise couvrant les 16,00 premiers mètres de la scène, c'est à dire la zone comprise entre le proscenium et la poutre n°6 est comprise dans le tarif de location.

Les organisateurs qui le souhaitent peuvent également disposer d'une moquette jetable, coloris et surface au choix ou d'un tapis de danse noir ou blanc, surface au choix (non compris dans le tarif - nous consulter)

5. Décors (article L79 §2 du règlement de sécurité contre l'incendie) :

« Les décors doivent être en matériaux M1 ou classés b-s2, d0 » : les organisateurs doivent être en mesure de présenter un justificatif de ce classement sur demande des équipes du Parc Chanot.

6. Artifices et flammes (article L55 du règlement de sécurité contre l'incendie) :

« Tout programme comprenant l'emploi d'artifices ou de flammes doit faire l'objet d'un examen spécial de la commission de sécurité compétente ; il ne peut être autorisé que si des mesures de sécurité, appropriées aux risques, sont prises. Toutefois lorsqu'il s'agit de bougies, aucune demande particulière n'est à effectuer si le nombre de bougies allumées est inférieur ou égal à 50. Les bougies doivent être éloignées de tout matériau combustible. De plus, un membre du personnel de l'établissement, équipé d'un moyen d'extinction adapté au risque, doit être spécialement désigné pour intervenir rapidement en cas d'incident »

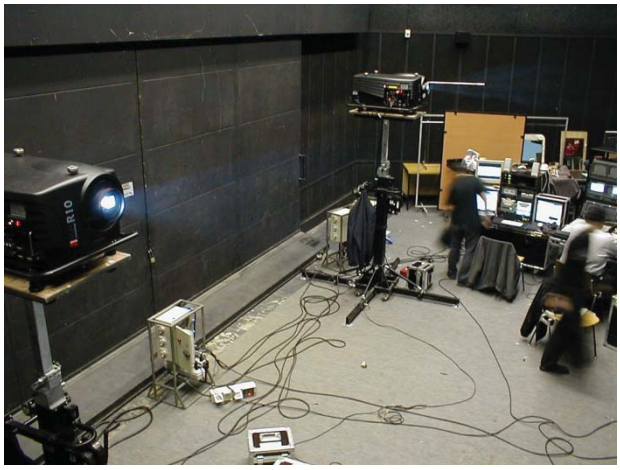

La profondeur disponible en arrière scène
permet l'installation de vidéo projecteurs, de régies vidéo, etc …

C. Loges

Loge	Surface	Mobilier	Salle d'eau	Commentaires
1 (1er étage niveau plateau)	15,50 m²	Table + miroir de maquillage	1 WC + 1 douche + 1 lavabo	accessible aux PMR
À proximité, dans la circulation : 1 bloc sanitaire avec 1 WC et 1 lavabo				
2 et 3 (2ème étage Niveau supérieur)	7,60 m²	Table + miroir de maquillage	1 douche + 1 lavabo (eau mitigée uniquement)	desservies par escalier de 0,75 m de large - non accessible aux PMR
4 (2ème étage Niveau supérieur)	15 m²	Table + miroir de maquillage	2 douche + 1 lavabo (eau mitigée uniquement)	
À proximité, dans la circulation : 2 blocs sanitaire avec 1 WC et 1 lavabo par bloc				

Par ailleurs, l'arrière scène et les coulisses permettent d'aménager des loges de changement rapide, au lointain ou dans les dégagements Jardin et Cour : nous consulter.

6 panneaux à roulettes (1.95m x 2.00m) localisés sur l'arrière scène facilitent la création de parcs de changement rapide.

Pas de catering dans l'auditorium, mais possibilité de louer des espaces du Palais des Congrès (nous consulter).

D. Personnel

1. Communication organisateur / personnel :

Un talkie est remis à l'organisateur dès son arrivée sur le site : l'ensemble du personnel du Palais des Congrès est joignable en permanence via ce moyen (pour disposer de talkies supplémentaires : nous consulter).

2. Régisseur audiovisuel :

Un régisseur audiovisuel (personnel de la société d'audiovisuel prestataire du PARC CHANOT) est compris dans le tarif de location de l'auditorium, il est en charge de :

- l'exploitation du kit de sonorisation compris dans le tarif de location
- l'exploitation du plan de feu standard compris dans le tarif de location
- la mise en œuvre du réseau interphonie de base
- la manipulation des poutres, du rideau d'avant scène
- conseiller l'organisateur pour l'utilisation des alimentations électriques spécifiques (audiovisuel)

Toute modification sur l'implantation du matériel audiovisuel compris dans le tarif de location implique au minimum le renfort d'un autre technicien de la société prestataire du PARC CHANOT, au moins pour les phases de montage et de réglage : nous consulter.

3. Régisseur PARC CHANOT :

Un régisseur du PARC CHANOT est joignable du début à la fin des opérations (montage, exploitation, démontage), il est en charge de la gestion des aspects suivants :

- accueil du client (état des lieux, remise du talkie, etc …)
- mobilier (scène, chaises, banques orateurs, pupitre)
- alimentations électriques
- climatisation chauffage
- monte charge (qui ne peut être utilisé sans assistance du personnel du PARC CHANOT)
- nettoyage
- clefs et des codes (porte des loges, des cabines de traduction …)

4. Agent de sécurité incendie SSIAP 2 PARC CHANOT :

Un agent de sécurité incendie est présent pendant toute la durée de la présence du public au Poste de Sécurité Incendie (PSI) situé dans le foyer : il est en relation talkie avec le reste du personnel et l'organisateur.

Cette disposition ne constitue pas pour autant un service médical de secours aux personnes (contrairement à une équipe spécialisée dans l'assistance médicale).

Les organisateurs qui le souhaitent peuvent, à leur initiative et à leurs frais, prévoir un service médical de ce type : dans ce cas, le PARC CHANOT mettra à leur disposition un local « infirmerie » (non équipé de matériel médical).

E. Régies et cabines interprétation

1. Régie son éclairage vidéo :

Une grande régie « son vidéo éclairage » de 29 m^2 est située en fond de parterre : des volets et des passages de câbles permettent la communication avec la salle.

Une partie de cette régie est exploitée en permanence par les équipements fixes de la salle (sonorisation, commandes de l'éclairage, des rideaux, etc …) : si la surface restante n'est pas suffisante, les cabines et la salle de repos interprètes sont également utilisables en régie (vidéo, …).
Un démontage du matériel installé en fixe (régies son et éclairage) peut également être envisagé : nous consulter.

La climatisation de ces locaux n'est pas dimensionnée pour évacuer la chaleur produite par les vidéo projecteurs, projecteurs de diapositives haute puissance, … : attention en cas d'installation de plusieurs machines de ce type.
Prévoir la location de climatiseurs mobiles ou l'installation des machines en salle.

2. Régie en salle :

Il est possible d'installer la régie en salle au détriment des sièges n° P 7 à 7 et O 7 à 8 qui sont condamnés.
2 praticables équipés de pieds sur mesure sont inclus dans le tarif de location (4.00m x1.00m).

3. Cabines d'interprétation :

4 cabines d'une surface de 7m^2 et d'une hauteur de 2,40 m (aux normes européennes) + 1 salle de repos sont installées au 2ème étage (même niveau que la régie).
Ces cabines sont équipées de rideaux, ce qui permet de les utiliser comme loges complémentaires pour les galas de danse notamment.

F. Audiovisuel

Congrès AFIDTN (AFIDTN) – Prestation audiovisuelle, nous consulter

1. Fonctionnement de la prestation comprise dans le tarif de location :

Un parc de matériel et un régisseur audiovisuel sont compris dans le tarif de location de l'auditorium : **le PARC CHANOT attire l'attention des organisateurs sur les points suivants :**

- Cette prestation est une BASE qui doit être complétée en personnel, en matériel (ou les 2) selon l'importance et la scénographie de la manifestation (spectacle, convention, congrès).
- Cette prestation ne concerne QUE la sonorisation (y compris intercom) et l'éclairage (face uniquement), et en aucun cas les décors, la vidéo, l'interprétation simultanée (liste non exhaustive).
- S'il souhaite connaître avec précision le coût des compléments nécessaires, l'organisateur doit communiquer le plus tôt possible, (et au plus tard à J – 10 jours de la manifestation) la liste de ses besoins à son chargé de projet qui se chargera de les chiffrer.

2. Intercommunication :

Un réseau 2 canaux CLEARCOM est compris dans le tarif de location :

- 1	centrale 2 canaux CLEARCOM	MS222b	régie
- 2	stations	KB111	mobiles
- 4	boîtiers ceinture	AS501	mobiles
- 8	micros casques 1 oreille	CC85	

Des prises intercom sont disponibles dans les passerelles (2 prises par passerelle), les loges n°1 et 4, le plateau et la régie.

3. Sonorisation :

Sonorisation salle :

Un matériel de base est forfaitairement compris dans le tarif de location de l'auditorium.

Ce matériel doit être complété dans un certain nombre de cas (utilisation du balcon, concert, besoins en retours de scène, etc …) : nous consulter.

Micros :			
4	micros HF mains 800 MHZ (capsules électrostatiques)	Sennheiser	EW 500
2	micros pupitre col de cygne	Audio technica 837 ou AKG 647	
6	micros fil main	Shure ou	SM 58 ou
6	Micros tribune col de cygne + plot de table	Audio Technica	ES915
Console :			
1	16 entrées micro + 2 entrées ligne stéréo	YAMAHA	LS9
Sources :			
1	Lecteur de CD		
Périphériques :			
1	Processeur	Xilica	Xp 4080
Processeur/filtrage :			
1	processeur	EAW	Mx300iCCEP
Amplificateurs/filtrage :			
2	Amplificateurs	CREST	4801
4	Amplificateurs	CREST	7301
1	Amplificateurs	CREST	8001
Diffusion parterre et balcon :			
8	enceintes 2 voies	EAW	JF 200
2	Caissons de basses	EAW	SB 528D2
Retours de scène			
4	enceintes 2 voies	EAW	SM155
OU 4	enceintes 2 voies (4 SM ou 4 MTD mais pas 8 en même temps)	L-ACOUSTICS	MTD 108 (également utilisables en front fill)
Multipaires :			
1	Multipaire de la régie scène côté Jardin	4 paires (XLR 3 femelles)	
1	Multipaire de la régie scène côté Cour	12 paires (XLR 3 femelles)	

4. Eclairage scénique :

Plan de feu standard :

Comme pour la sonorisation, une base de matériel est proposée : un plan de feu standard permet d'éclairer la face de la scène pour des exploitations de type congrès.

Pour pouvoir être mis en œuvre par un seul régisseur, **le plan de feu standard comprend uniquement les projecteurs suivants** :

Projecteurs :			
12	Fresnel (sans volets) 2 kW (en fixe sur passerelle B)	ADB	
4	découpes 2 kW (en fixe sur passerelle B)		
Gradateurs :			
2	blocs 12 circuits 3kW	RVE	
Pupitre :			
1	Console Events + 48/96 circuits + moniteur de contrôle	JANDS	
1	Distributeur DMX		

Si le plan de feu standard n'est pas compatible avec les besoins de l'organisateur, une nouvelle implantation peut être réalisée, sur la base du matériel ci-dessus OU avec un complément de matériel (lyres asservies, etc ..) : nous consulter.

Une fois l'alimentation du plan de feu standard et de l'éclairage de salle effectuée, 6 circuits de 3 kW sont encore disponibles sur ces blocs.

Réseau DATA en régie, en passerelles et sur le plateau.

5. Projection vidéo, diapositives, rétroprojecteurs :

Ces prestations ne sont pas incluses dans le forfait de location : nous consulter.

Attention : la captation vidéo implique obligatoirement de renforcer le plan de feu fourni forfaitairement dans le tarif de location : voir la partie éclairage de ce document.

6. Interprétation simultanée :

Les cabines sont entièrement équipées, mais ce matériel (pupitres, radiateurs infra rouges, casques) n'est pas compris dans le tarif de location de la salle.

Pour chiffrer le coût du matériel nécessaire pour une interprétation, nous consulter.

Mise en lumière du cyclo translucide et projection vidéo sur écran suspendu
UGICGT (Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens)

G. Electricité

1. Electricité facturation :

Le forfait de location de l'auditorium comprend la fourniture de l'électricité dans les régies, la salle, la scène et le grill (sauf foyer) sur la base des alimentations existantes (voir tableau ci-dessous).

Les besoins complémentaires (alimentations électriques dans le foyer pour éclairage d'un cocktail par exemple) sont facturés aux organisateurs en sus du tarif de location : nous consulter.

2. Electricité :

Electricité – général :
L'auditorium est alimenté depuis le réseau 20 000 V via un transformateur de 800 KVA, le régime de neutre est de type TN.

Mis à part les installations intéressant la sécurité (éclairage de sécurité, détection incendie, sonorisation générale), les alimentations ne sont pas secourues.

Les organisateurs qui souhaitent bénéficier d'une alimentation électrique protégée peuvent mettre en place des onduleurs pour l'alimentation des installations sensibles (informatique, régies audiovisuelles).

Electricité – scénique :

Les alimentations électriques ci-dessous sont destinées aux équipements scéniques : éclairage, machinerie, effets spéciaux.

Le son, la vidéo, la traduction simultanée disposent d'un réseau séparé (voir tableau page suivante).

Toutes ces alimentations (sauf 200A) sont protégées par des disjoncteurs différentiels de 30 mA.

L'alimentation « éclairage » 200 A TRI à COUR est équipée d'un différentiel réglable de 30 à 500 mA, **sous réserve que les installations raccordées soit équipées de protections différentielles 30 mA ayant fait l'objet d'une vérification récente (moins de 12 mois) par un organisme agréé**.

Toutes les prises Hypra sont compatibles avec les P17 de même puissance ; les Hypra 63 A sont munies d'interrupteurs (mise hors tension automatique lors de la déconnexion)

Localisation	Type de PC	Puissance A	Triphasé / mono
Scène Jardin SON	Hypra	63 A	TRI + N + T
Scène Jardin	Hypra	63 A	TRI + N + T
Scène Cour	Hypra	63 A	TRI + N + T
Scène Cour	Bornier (jeux de 5 barres cuivre)	200 A	TRI + N + T
Passerelle F (Grill)	2 x Hypra	63 A	TRI + N + T
Passerelle F (Grill)	2 x Hypra	32 A	MONO + N + T
Passerelle B (face)	2 x Hypra utilisées pour l'alimentation des 2 blocs du plan de feu standard	63 A	TRI + N + T
Passerelle B (face)	2 x Hypra	32 A	MONO + N + T
Passerelle A (fond de salle)	2 x Hypra	63 A	TRI + N + T
Passerelle A (fond de salle)	3 x Hypra	32 A	MONO + N + T
Grill et passerelles	? x PC 10/16 A	5 A (directs de service)	MONO + N + T

Les alimentations ci-dessous sont réservées à l'audiovisuel (son, vidéo, traduction simultanée) : le raccordement d'éclairage, de machinerie, d'effets spéciaux, etc … est interdit sur ce réseau.

Un transformateur galvanique 1:1 installé en amont assure l'isolement de ces hypra par rapport aux autres équipements électriques de l'auditorium.

Localisation	Type de PC	Puissance A	Triphasé / mono
Régie	6 x Hypra	16 A	MONO + N + T
Régie	3 x Hypra	32 A	MONO + N + T
Scène	5 x Hypra	16 A	MONO + N + T
Passerelle B	1 x Hypra	16 A	MONO + N + T

H. Machinerie

1. Machinerie scénique :

Poutres :

L'arrière scène n'est pas équipée pour le levage (pas de points d'accroche).

La scène de l'auditorium est équipée de 6 poutres aluminium carrées SCENETEC (série 500 carrés) dont la capacité varie selon la portée et les équipements fixes.

Les poutres 2 à 6 sont accrochées via des chariots coulissants : un léger ajustement de leur position (dans le sens longitudinal face/lointain) est donc possible (sur le plan joint, elles sont dessinées en butée).

La poutre 1 est accrochée sur la charpente située dans le faux plafond, à travers 2 découpes spécialement prévues à cet effet : sa position n'est pas modifiable.

Tous les moteurs (sauf poutre 6) sont des 4 m/minute, position fixe (moteur en haut) : ils ne peuvent être décrochés ; la poutre 6 est équipée de palans MANUELS (= manœuvre lente !)

Les organisateurs qui le souhaitent peuvent accrocher leurs propres structures, mais après accord écrit du PARC CHANOT : faire parvenir une demande (précisant les charges et les emplacements) au plus tard à J – 10 avant la manifestation.

Position	Longueur	Charge ponctuelle AU CENTRE	Charge UNIFORMEMENT repartie	Equipements fixes	Motorisation
Lointain (n°6)	14,00 m (4 éléments 3 m + 1 x 2 m)	1 171 kG	1 500 kG		2 x palans MANUELS 1 T
Intermédiaire (n°5)	14,00 m (4 x 3 m + 1 x 2 m)	1 171 kG	1 500 kG	Patience	2 x Litachain L104M 1 T
Intermédiaire (n°4)	18,00 m (6 x 3 m)	740 kG	1 386 kG	Frise + barre de déport	2 x Litachain L104M 1 T
Intermédiaire (n°3)	18,00 m (6 x 3 m)	740 kG	1 386 kG	Frise + barre de déport	2 x Litachain L104M 1 T
Manteau (n°2)	18,00 m (6 x 3 m)	740 kG	1 386 kG	Frise + barre de déport	2 x Litachain L104M 1 T
Face (n°1)	22,00 m (5 x 4 m + 1 x 2 m)	545 kG	1 020 kG (- 6 enceintes de 32 kG = 828 kG)	Frise + barre de déport (démontable) + 6 enceintes EAW JF 200	2 x Litachain L104M 1 T

Matériel « en fixe » sous les poutres :

Des équipements sont installés en permanence sous les poutres SCENETEC, pour mémoire : barre de déport pour frise, patiences, cyclo, enceintes ...

La dépose de ces équipements n'est pas comprise dans le tarif de location : nous consulter.
Si des organisateurs décident d'utiliser les poutres sur lesquelles se trouvent des équipements fixes, ils doivent prendre toutes les précautions utiles pour éviter leur dégradation : une attention particulière devra être apportée en cas d'installation de projecteurs sur la poutre supportant le cyclo.

Supports pour latéraux
Les cotés de la scène sont équipés d'une structure composée de 4 niveaux de tubes de 50 mm fixés aux murs.

Accroche en salle
Si du matériel doit être accroché ou installé au-dessus du public, que ce soit sous les éléments de charpente, sur les lisses des passerelles ou tout simplement dans le balcon, il doit être OBLIGATOIREMENT mis en sécurité par une élingue adaptée (en diamètre et en longueur) à la charge.

L'installation de matériel sur les gardes corps du balcon est strictement interdite.

Vidéoprojecteur posé sur le garde-corps du balcon de l'auditorium

2. Passerelle :

Lisses mobiles :

Une partie des lisses inférieures des passerelles de la salle et du grill sont mobiles pour permettre l'implantation de projecteurs, de poursuites, etc …

La remise en place de ces lisses en fin de manifestation incombe aux techniciens : le PARC CHANOT décline toute responsabilité en cas d'accident survenu consécutivement à la dépose de ces lisses par les techniciens de l'organisation.

Surcharge d'exploitation maximum passerelles : 250kg/m².

Lisses inférieures passerelle B en position basse pour installation découpes

3. Accès passerelles :

1 escalier coté Cour permet d'accéder à la cour de service (Rez de jardin), la coulisse Jardin et la loge n°1 (1er étage), les loges n° 2,3 et 4 (2ème étage) et les passerelles.

1 escalier coté Jardin permet d'accéder aux passerelles depuis la circulation du balcon : c'est l'accès le plus rapide pour acheminer du matériel lourd au niveau des passerelles A et B, et éventuellement au grill (ascenseur de la cour de service vers le balcon puis escalier du balcon aux passerelles).

2 échelles « crinoline » desservent directement la passerelle F depuis le plateau au lointain (1 Jardin et 1 Cour).

I. Rideaux de scène et écrans

1. Cadre de scène :

Les rideaux d'avant scène et de fond de scène se commandent depuis le plateau ou la régie : ils peuvent être arrêtés en tout point pour refermer plus ou moins le cadre de scène.

2 des 3 plans de pendrillons sont fixes : pour un déplacement d'un ou plusieurs de ces plans, nous consulter.

Compte tenu de l'ouverture du cadre de scène, il est parfois nécessaire de compléter les 3 plans existants par des pendrillons supplémentaires à installer directement sur les poutres ou sous les passerelles : ce complément n'est pas inclus dans le tarif de location.

1 frise poutre 1	22,00 x 1,70 m (2e rangée nouettes à 1,05 m)	A équiper sur la poutre 1	Satin noir	
1 frise avant scène	25,20 x 0,70 m (rayon 33,40 m)	Fixe	Velours noir	
1 rideau d'avant scène en 2 parties	25,50 x 9,20 m (rayon 33,20 m)	Patience cintrée, croisée à la Grecque	Velours noir	Ouverture électrique : vitesse fixe 0,5 m/s
3 frises	18,00 x 1,50 m	A équiper sur les poutres 2 à 4	Satin noir	
6 pendrillons	3,50 x 9,50 m	4 en fixe + 2 mobiles	noir	
1 frise lointain	14,00 x 1,50 m	A équiper sur les poutres 5 ou 6	Satin noir	
1 rideau de fond de scène	14,00 x 7,90 m	Patience croisée à la Grecque	Satin noir	Ouverture électrique

2. Ecran et cyclo :

Cyclo : 1 cyclo est inclus dans le tarif de location, les organisateurs ont le choix entre :

- un écran cyclo blanc ouverture 18.00 x hauteur 8.00 m (utilisable pour la projection de face)

ou

- un écran cyclo translucide ouverture 18.00 x hauteur 8.00 m (utilisable pour la rétro projection)

ou

- un écran cyclo translucide ouverture 14.00 x hauteur 8.00 m (utilisable pour la rétro projection)

Le choix du cyclo, ainsi que sa position doit être précisé au Parc Chanot à J – 10 de la manifestation **(il est impossible d'installer un cyclo de 18,00 m sur les poutres 5 ou 6 de 14,00 m)**.

Le matériel éclairage nécessaire à la mise en lumière du cyclo n'est pas compris dans le tarif de location de la salle (nous consulter).

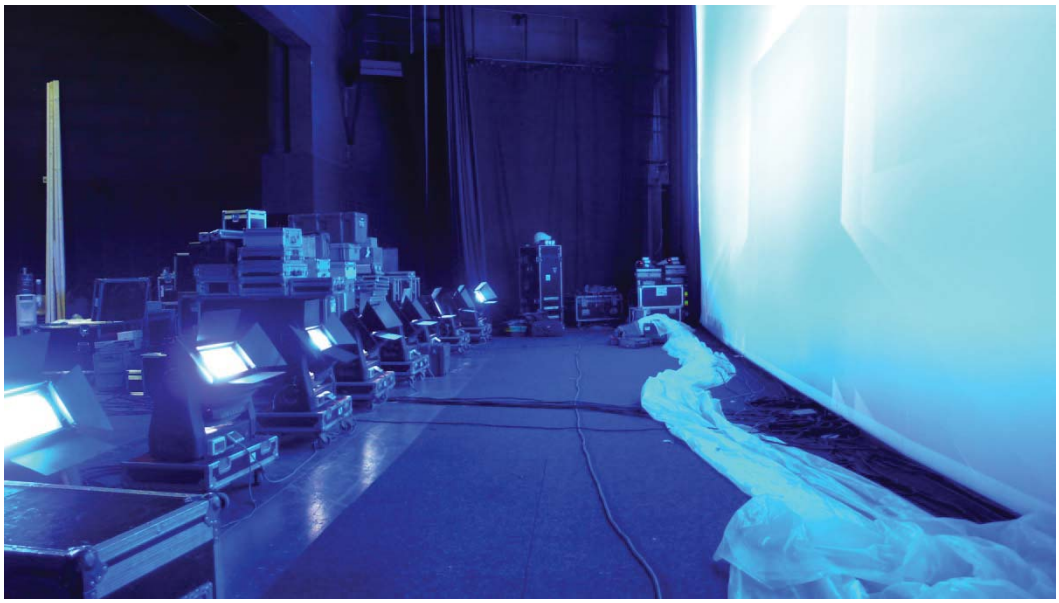

Cyclo rétro éclairé – Paroles d'Européens (Préfecture des Bouches-du-Rhône)

J. Accès

1. Accès matériel :

Accès à la cour de service :

Les PL de tout gabarit (y compris les semi-remorques) peuvent accéder à la cour de service via la rampe située sur le coté Jardin de l'auditorium.
Les porteurs peuvent y manœuvrer, les semis doivent stationner dans la partie basse de la rampe pendant la durée du déchargement.

Accès au plateau :

Accès par table élévatrice située au lointain : en raison du délai de montée et de descente (2 minutes par montée OU descente), prévoir un temps de déchargement plus important qu'avec un accès direct.

Longueur	6,36 m
Largeur	3,65 m
Charge maxi	2,5 tonnes (2500 kG)
Porte d'accès	6,16 m longueur x 3,17 m hauteur

Accès aux régies et au balcon :

Accès direct des niveaux – rez de jardin (cour de service – accès véhicules) et 1er étage (foyer entrée) vers les 2ème (régies et cabines de traduction) et 3ème (partie haute du balcon) via ascenseur handicapés.

L'ascenseur handicapé est accessible :
- depuis le plateau via une circulation comportant 2 marches, ou via un plan incliné
- depuis la cour de service

Largeur	1,10 m
Profondeur	1,47 m
Charge maxi	630 kG
Porte d'accès	0,80 m largeur x 2,00 m hauteur

2. Car régie vidéo et transmission satellite :

Les véhicules (maxi 4,00 m de hauteur) peuvent accéder dans la cour de service, sous la scène de l'auditorium.
Les véhicules d'une hauteur supérieure à 4.00 m peuvent stationner au bas de la rampe d'accès à la cour de service (coté Jardin de la scène).

Un passage de câble de 0,40 m de diamètre permet la liaison entre le plateau de l'auditorium (coté COUR) et les véhicules.
La transmission satellite peut s'effectuer du même endroit.

Passage de câbles (dia. 0.40 m)
vers plateau

Photo de gauche : car et transmission satellite de moins de 4.00 m de hauteur stationnés dans la cour
Photo de droite : PL de plus de 4,00 m stationnés au bas de la rampe d'accès à la cour de service

K. Foyer

Cardio Valves 2010 (CR2 Conseil)

Il est possible d'aménager le foyer de l'auditorium à condition de respecter les surfaces nécessaires au bon fonctionnement de l'auditorium (Nous consulter).

L. Caractéristiques Foyer

Surface utile totale	434 m²
Hauteur	12,30m
Longueur	59,35m
Profondeur	7,35m

Nature et résistance du sol	Résine gris fonçé – 500 kg/m²
Parois latérales côté salle	Bois médium - Clous, vis, agrafes, punaises, scotch double face, colle ou tout autre procédé sont interdits sur les murs, poteaux, portes, etc du bâtiment.
Parois latérales côté extérieur	Inox et verre
Plafond	Peinture blanche
Portes d'entrée	verre
Mobilier foyer	2 banques accueil + 2 1/4 cercle + 1 banque PMR + 6 tabouret + 2panneaux mobiles
Accès principal public	Au foyer : - par l'escalier monumental + 7 SAS vitrés 2,00 m hauteur x 1,80 m largeur) - par le Palais des Congrès : par une passerelle entre foyer et Rez-de-jardin et 1er étage du Palais des Congrès

Lignes téléphoniques	Prestation assurée par France telecom
Accès Internet	Prestation assurée par le Parc Chanot : nous consulter.
Electricité	1 HYPRA 63A mono + tri en tous points : Nous consulter. Tour bus : 1 HYPRA 32A tri+N+T sous le foyer. **Non compris dans le tarif de location du foyer.**
Lumière naturelle	Dans le foyer par les baies vitrées (12,30 m de hauteur)
Eclairage artificiel	Iodure métallique 150 W + tubes fluo 18W
Eclairage de sécurité	Permanent sans possibilité de faire le noir (5 lumens/m² minimum)

Pavoisement	3 mâts situés à l'extérieur, devant le foyer.
Signalétique intérieure	Totem signalétique

Sonorisation générale	Ligne 100V MAJORCOM (nous consulter)
Sonorisation	Voir détails ci-après.
Projection	Nous consulter
Signalétique	1 totem signalétique mobile

Sanitaires	Hommes - Foyer : 3 WC+2 urinoirs+2 lavabos Partie haute du balcon : 2 WC+2 urinoirs+2 lavabos Femmes - Foyer : 3 WC+4 lavabos Partie haute du balcon : 3 WC+4 lavabos PMR : - Partie haute parterre : 1 sanitaire mixte - Partie haute balcon : 1 sanitaire mixte

Escaliers d'accès au foyer de l'auditorium

Session de panneaux posters Foyer Auditorium

1. Locaux annexes foyer :

Vestiaire	26 m^2, équipé de portants fixes pour 1200 vêtements
Bar + réserve (local NU non équipé)	29 m^2
Accueil /billetterie	17 m^2
Infirmerie	8 m^2 (local nu non équipé)

2. Bar :

La vente de boites aluminium ou de bouteilles (verre ou plastique) est strictement interdite : toutes les boissons doivent être servies dans des gobelets en plastique ou en carton.
La consommation de boissons et de nourriture est limitée au seul foyer : en cas d'ouverture d'un bar (vente directe aux consommateurs) l'organisateur prendra financièrement à sa charge, aux portes de la salle, un service de sécurité ou d'hôtesses chargé de faire respecter cette clause.
Cette clause ne s'applique pas aux boissons servies lors des cocktails offerts APRES une réunion ou un spectacle lors de manifestations privées.

3. Accès à la salle :

2 escaliers permettent d'accéder directement au parterre (circulation haute niveau rang P) et au balcon (circulation haute niveau rang GG).
2 entrées permettent d'accéder directement au parterre (circulation niveau rang C).

4. Accès personnes à mobilité réduite :

Différents aménagements permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder :

- au foyer, directement via le Palais des Congrès OU via un ascenseur depuis le rez de jardin (à droite des escaliers d'accès au foyer)
- à la circulation située au niveau du rang C du parterre, directement depuis le foyer
- aux cabines de traduction et aux régies, via un ascenseur depuis le foyer (coté Cour du foyer)
- à la circulation située au niveau du rang GG du balcon, via un ascenseur depuis le foyer (idem)
- aux coulisses, à la scène et à la loge n°1 via un monte personnes (coulisse Cour)

L'organisateur informera le PARC CHANOT de la présence de personnes à mobilité réduite de façon à organiser leur accueil sur le site (démontage de fauteuils, ouverture de l'accès à l'ascenseur).
4 places PMR sont disponibles au niveau du rang D (places D25, 27, 29, 31, 33 et 35 démontées en permanence)

5. Accès au backstage :

Un accès permet de passer du foyer à la coulisse Cour (donc aux loges, au plateau, aux passerelles et à la cour de service).
L'accès en symétrie (de l'autre coté du foyer) ne dessert que la coulisse Jardin et peut donc rester fermé à clef (sauf demande contraire de l'organisateur).

6. Interdiction de fumer (article L36 §1 du règlement du 25 juin 1980) :

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la salle : comme pour les boissons et la nourriture, l'organisateur devra mettre en place un service de sécurité chargé de faire respecter cette clause.
Si cette interdiction n'est pas respectée, la Direction du Parc Chanot se réserve la possibilité de diffuser une ou plusieurs annonces via la sonorisation de l'auditorium.

Pneumologie 2010 (Pneumologie Développement)
Liaison couverte et accessible aux PMR entre le Hall 1 et l'Auditorium.

PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS DE MARSEILLE

MARSEILLE CHANOT
PALAIS DES CONGRÈS & DES EXPOSITIONS

PALAIS DES CONGRES
1er étage AUDITORIUM
1/200 EN A3 le 21/01/2013

NORD
E
O
SUD

AU 2.1
AU 2.2
AU 2.3
AU 2.4
AU 2.5
AU 2.6
AU 2.7
AU 2.8
AU 2.9

PA2.9 B
PA2.9 A

PES AUDITORIUM & RDJ >>

VERS FOYER AUDITORIUM

PMR

Local attente handicapés

mobilier déplaçable

Infirmerie

Accueil

Réserve bar

PSI

STOCK

RIA

CIRCULATION

PARTERRE

DEGAGEMENT

Poutre 1
Poutre 2
Poutre 3
Poutre 4
Poutre 5
Poutre 6

Praticable Orchestre
(Non fixés ensemble)

Praticable Orchestre 2ème
(Non fixés ensemble)

Chaise Roulante
Siège Embarqué
Fauteuil de 2 à 4 pers

Projectrium

SCENE

COULISSES JARDIN

STOCKAGE

ARRIERE SCENE

MONTE CHARGE

COULISSES COUR

LOGES